



Congé parental refusé par employeur

Par **DOUDETTE59_old**, le **19/11/2007** à **21:20**

Bonjour,
Je suis embauchée depuis 8 ans. je suis enceinte actuellement de mon 2ème bb (j'arrête dans 1 semaine). Je souhaite prendre un congé parental partiel (3/5ème). J'en ai parlé à mon employeur il y a 2 mois : il refuse! J'ai essayé de trouver diverses solutions : rien ne lui convient. Je lui ai même proposé 1 journée semaine : réaction identique. Je ne veux pas céder. J'ai donc décidé de faire les choses en bonne et due forme et de lui envoyer, comme la loi le prévoit, une lettre recommandée avec ar environ 2 mois avant la fin de mon congé maternité. Si j'ai bien compris ce que j'ai lu au niveau législatif : s'il ne répond pas : il accepte (ce qui m'étonnerait). Et s'il refuse à nouveau : que puis-je faire : me faire licencier (de quelle manière?), l'assigner au prud'hommes? Je suis vraiment déboussolée... Bien à vous.